

Agenda

Le salon de l'immobilier du 19 au 21 octobre 2018

L'équipe de Cristal Accession vous attend à Savoieexpo de Chambéry sur son stand (29-30) pour vous présenter les nouveaux programmes et ceux en cours mais aussi pour vous accompagner dans vos démarches pour devenir propriétaire.

Contact : 04 79 71 88 50
accession@cristal-habitat.fr



Immobilier neuf

Un nouveau site pour devenir propriétaire
Cristal Habitat se dote un nouveau site Internet qui recense tous les programmes immobiliers neufs en cours, dans Chambéry et ses alentours. Plans 3D, perspectives, visite virtuelle, vidéo, tarifs, brochure, conseils, vie de quartier... ce site regroupe toutes les informations utiles pour devenir propriétaire dans du neuf !

www.cristal-accession.fr



DANS L'ACTION

Dernières opportunités



L'Avant-Scène

T2 à partir de 136 600 € avec garage, à Chambéry, dans un cadre de vie idéal et à proximité de toutes les commodités.

www.cristal-accession.fr
04 79 71 88 50

À vendre



Chambéry Centre

T5 de 106 m² env, à Chambéry, 47 rue Molière : 1^{er} étage avec ascenseur, cuisine indépendante, séjour avec terrasse, 4 chambres, cave, DPE D : 154 700 € (réf 1).



Saint-Alban-Leyse

T3 de 67 m² env, 45 place du Commerce : 2^e étage avec ascenseur, cuisine, séjour avec balcon, 2 chambres, cave et garage, DPE D : 124 428 € (réf 211).

Renseignements : 04 79 71 99 88

PAROLES DE LOCATAIRES

Étudiants, trouvez votre logement !

Le 7 septembre, participez au Café logement. Vous pourrez rencontrer la Caf et lui poser des questions au sujet des aides au logement ainsi que l'Adil qui vous répondra sur des sujets juridiques.

Découvrez également notre résidence étudiante à la Motte-Servolex.



➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au +33 (0)4 79 71 99 99



Apostrophe n°22 • Août 2018 • Cristal Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • www.cristal-habitat.fr • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : Althus, sur papier aux normes PEFC.

APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

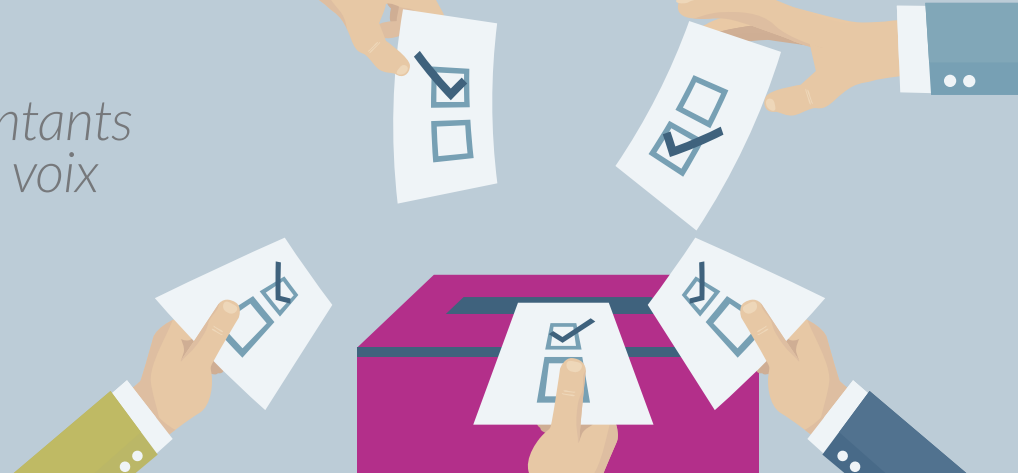
DOSSIER

Élection des représentants des locataires : votre voix compte !



DOSSIER

Élection des représentants des locataires : votre voix compte !



Choisir des représentants, c'est agir concrètement pour améliorer votre quotidien.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le 13 décembre 2018, les élections des représentants des locataires au conseil d'administration de Cristal Habitat vont avoir lieu. Procédure, enjeux, éligibilité... nous vous expliquons tout !

2 minutes pour vous exprimer

2 minutes... C'est le temps nécessaire pour voter par correspondance aux élections des représentants des locataires. Avec ce geste, facile et rapide, vous élisez les quatre personnes qui vont vous représenter pendant quatre ans au conseil d'administration de Cristal Habitat.

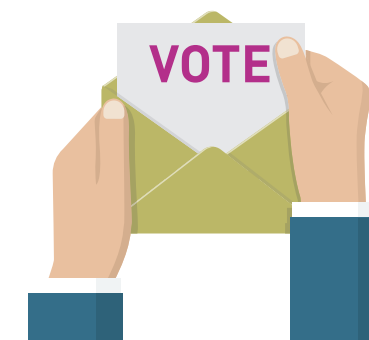
2 minutes... C'est aussi le temps qu'il vous faut pour noter dans votre agenda ce rendez-vous incontournable : le jeudi 13 décembre 2018 !

Pourquoi est-ce important de voter ?

- ▶ **Voter, c'est s'exprimer.** Les locataires votent pour que leur avis soit pris en compte. Parmi les programmes des différentes listes de candidats, les locataires choisissent le programme qui correspond le mieux à leurs attentes et leurs besoins.
- ▶ En participant aux séances du conseil d'administration, vos représentants sont amenés à se prononcer sur des sujets variés et qui vous concernent directement : travaux de réhabilitation et d'entretien, qualité des logements, entretien des parties communes, avenir du quartier, loyers, charges, attribution des logements... **Le choix que vous allez être amenés à faire aura donc un impact sur l'avenir de votre immeuble durant quatre ans.**
- ▶ Vos représentants sont avant tout des locataires de Cristal Habitat. Ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts que vous.

Qui peut voter ? Qui est éligible ? Comment se déroule le scrutin ?

Tous les détails du scrutin du 13 décembre 2018 figurent dans la circulaire ci-jointe.



C'est simple et rapide

Vous allez voter par correspondance entre le 24 novembre et le 13 décembre 2018 date limite, le cachet de la poste faisant foi.